



Dossier de presse

# Tsunami 5 ans après

la Croix-Rouge  
française  
dresse le bilan

Contacts Croix-Rouge française

Jean-François Riffaud : 06 11 71 03 20

Christèle Lambert-Côme : 01 44 43 12 07 - 06 07 34 99 29

croix-rouge française



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 23 décembre 2009

### 5 ANS APRÈS LE TSUNAMI DU 26 DÉCEMBRE 2004

Après cinq ans d'engagement et 157 projets menés dans 7 pays qui ont contribué à aider 1 million de personnes à retrouver une vie digne, la Croix-Rouge française, première bénéficiaire de la générosité des Français pour le tsunami, confirme la fin de sa mission dans les pays touchés par la catastrophe.

Depuis 5 ans, la Croix-Rouge française s'emploie à aider les personnes victimes de la tragédie du 26 décembre 2004 à reconstruire leur vie (en Indonésie, au Sri Lanka, en Inde, en Thaïlande, aux Maldives, au Myanmar et en Tanzanie). Cette action arrive à son terme. La Croix-Rouge française dresse le bilan de 5 années d'actions ininterrompues, rend des comptes sur l'utilisation des dons et tire les enseignements d'une situation qui a fait bouger les repères de l'action humanitaire internationale.

Les 157 projets engagés pendant ces 5 années sont pour la plupart achevés ou arriveront à leur terme d'ici juin 2010. Ces 5 ans d'effort humanitaire qui ont mobilisé des centaines de volontaires, grâce aux 113 millions d'euros collectés, ont permis d'apporter une aide à plus d'un million de personnes, leur permettant ainsi de retrouver des conditions de vie décentes et dignes dans une logique d'action à effets durables.

Après les opérations d'urgence et de post-urgence, les équipes de la Croix-Rouge française ont mené à bien :

- dans le domaine de l'**habitat**, la construction de plus de 4 300 maisons offrant la capacité de reloger près de 25 000 personnes ;
- dans le domaine de l'**éducation**, la construction de 56 écoles permettant ainsi la re-scolarisation de centaines d'enfants ;
- dans le domaine de la **santé**, la réhabilitation ou la reconstruction de 70 structures de santé ;
- dans le domaine de la **prévention et de préparation aux catastrophes**, la mise en place de projets et de programmes innovants ;
- la Croix-Rouge française a également contribué à **relancer économiquement plus de 50 000 personnes** par le commerce, l'artisanat ou la pêche et approvisionner en eau plus de 200 000 personnes.

Une fois tous les programmes achevés, la Croix-Rouge française aura dépensé plus de 109 millions d'euros (ce qui représente plus de 96 % des dons collectés par l'association) et ainsi contribué de façon importante à la couverture des besoins.

Au nom des familles frappées par la catastrophe mais qui ont retrouvé des conditions de vie décentes et au regard de la tâche accomplie en 5 ans grâce à la confiance des particuliers, entreprises, collectivités publiques et des médias, la Croix-Rouge française exprime ses plus sincères remerciements.

# AVANT-PROPOS

- Le cinquième anniversaire du tsunami du 26 décembre 2004, est l'occasion de rendre compte une nouvelle fois des résultats d'une action qui, à bien des égards, n'a pas de précédent.
- Le tsunami du 26 décembre 2004 est aujourd'hui entré dans l'histoire. Tout d'abord, dans celle des catastrophes naturelles qui, trop régulièrement, frappent aux quatre coins du monde et détruisent des villages, des moyens de communication, des vies. Par son caractère dévastateur pour tous les pays du pourtour de l'Océan Indien (de l'Indonésie aux Maldives en passant par la Thaïlande, l'Inde et le Sri Lanka) et le nombre de morts qu'il a provoqué (plus de 220 000), le tsunami de 2004 est une des catastrophes les plus importantes des dernières décennies.
- Par ailleurs, avec plus de 13,5 milliards de dollars (*Tsunami Évaluation Coalition, Synthesis Report, juillet 2006*) collectés au niveau mondial, le tsunami a marqué l'histoire de la générosité par le mouvement planétaire qu'il a suscité dans un contexte d'émotion mondialisée.
- Il a également, sur son passage, fait déferler les images et les reportages des médias qui ont tenu une place inédite entre le public et les associations par le biais d'un relais sans faille des appels à dons.
- Enfin, il a interrogé les acteurs humanitaires sur leurs pratiques et le sens de leur engagement. En effet, dans ces conditions, la possibilité s'est ouverte pour certains opérateurs comme la Croix-Rouge française, d'engager un programme complet de réponse à l'urgence, mais aussi de réhabilitation et de reconstruction/relance de l'activité s'inscrivant pleinement dans la logique d'action humanitaire durable, dans six pays d'Asie (Inde, Indonésie, Maldives, Sri Lanka, Thaïlande et Myanmar) ainsi que sur les côtes africaines orientales.
- Particulièrement engagée parce qu'elle fut le premier bénéficiaire de la générosité des Français, la Croix-Rouge française, comme de nombreuses organisations humanitaires, a été l'objet, au cours des jours, des semaines et des mois qui ont suivi la catastrophe, de multiples questions, voire de polémique, de la part des donateurs, des médias, de tous ceux qui ont participé à la mobilisation nationale.
- A travers le discours médiatique et plus largement l'opinion publique, la Croix-Rouge française et les acteurs humanitaires en général, ont dû faire face très rapidement et jusqu'à ce cinquième anniversaire à deux exigences : l'exigence de résultat (preuve de la bonne utilisation des dons) et l'exigence de transparence (qualité de l'échange d'informations pour rendre compte de l'action).
- A ces deux exigences, la Croix-Rouge en a ajouté une troisième : celle de l'explication pour démontrer que le temps de l'humanitaire ne saurait se confondre avec celui de l'émotion, de l'immédiateté et de la seule urgence.
- Fidèle à ces principes, la Croix-Rouge française dresse aujourd'hui le bilan et rend compte de ses actions, explique ses choix d'engagement humanitaire et tire des éléments d'enseignement de cette catastrophe à tous égards sans précédent.



# Bilan d'un engagement sur 5 ans et appréciation de la couverture des besoins pays par pays

## Quel engagement, pour quelle action humanitaire ? Quelques repères

- La Croix-Rouge française, avec l'ensemble de la Fédération de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, considère que l'opération engagée pour venir en aide aux victimes du tsunami illustre parfaitement sa vision de l'action humanitaire qui, si elle s'engage dans l'urgence, ne s'y limite pas dès lors qu'elle a pour objectif d'aider des personnes à reconstituer une vie digne. La Croix-Rouge s'inscrit dans une dynamique humanitaire aux effets durables.
- Souvent complexe, ce processus est animé par de nombreux opérateurs humanitaires (Croix-Rouge, OXFAM, UNICEF...) en concertation étroite avec les populations concernées mais aussi avec les pouvoirs publics qui ont la responsabilité du pilotage de la reconstruction et du redémarrage économique.
- A la différence des États qui prennent en charge les collectivités et les systèmes, la Croix-Rouge française, par son action humanitaire, se focalise sur la personne, sur l'humain.
- L'action humanitaire a pour mission d'améliorer les conditions de vie des personnes sinistrées, de rendre à des hommes des vies d'homme. En Asie, cette mission imposait de redonner aux familles rescapées les moyens de retrouver autonomie et mieux-être.
- L'aide aux victimes de la tragédie était donc indissociable de la reconstruction de conditions de vie dignes.
- La phase de reconstruction a ainsi reposé sur un accompagnement personnalisé de chaque bénéficiaire, dans la durée, afin de l'associer au projet et d'éviter la reconstruction d'habitats ou de structures inadaptés.
- Grâce au montant exceptionnel des dons collectés, la Croix-Rouge française a été pour la première fois en mesure de programmer et de conduire à travers la phase de reconstruction une mobilisation humanitaire globale rendant possible le renforcement des capacités locales et permettant aux familles de vivre comme avant, voire mieux qu'avant.



Au-delà de la phase d'urgence, cette démarche a intégré plusieurs volets complémentaires :

**L'habitat**, objectif prioritaire pour permettre à des dizaines de milliers de familles de retrouver un toit dans des conditions sécurisées.

**L'accès à la santé**, à travers la reconstruction ou la réhabilitation de centres de santé, des programmes d'hygiène, la formation de personnels locaux ou encore l'accompagnement psychosocial des personnes les plus durement éprouvées.

**L'accès à l'éducation**, au moyen de la reconstruction d'écoles et de centres de formation.

**La relance économique**, via des projets ou microprojets pour des communautés identifiées (pêcheurs, artisans, commerçants...).

**La prévention et la préparation des catastrophes**, afin de renforcer les capacités des populations locales, en liaison avec des dispositifs publics et réglementaires adaptés, dans des zones exposées aux risques de désastre.

## Quel regard porter sur la couverture des besoins ?

Lorsque le tsunami s'est produit, les pays touchés ne disposaient pas des structures ou institutions capables d'évaluer précisément l'ampleur des besoins à couvrir ni de coordonner efficacement les actions à mener. Leur mise en place a pris du temps, et ce sont dans un premier temps les organisations humanitaires qui ont mené les actions d'évaluation.

Ces institutions ont été mises en place plusieurs mois après la catastrophe [le BRR indonésien (Agence pour la reconstruction et la réhabilitation d'Aceh et de Nias), RADA au Sri Lanka (Agence de reconstruction et de développement), HIRU aux Maldives (Unité de développement des infrastructures et de l'habitat)]. Elles ont pu développer progressivement des outils d'évaluation et de suivi afin de mesurer notamment le taux de couverture des besoins des populations.

Cinq ans après le tsunami, l'ensemble de ces institutions indique dans leurs rapports que les besoins de leur pays sont couverts dans la plus grande majorité des cas.

Le bilan dressé ici concerne les projets attribués et menés par la Croix-Rouge française. Les éléments de bilan concernant la couverture des pays sont issus des analyses des institutions nationales.

## Quel engagement, pour quels résultats ? Chiffres-clés

- L'élan de générosité mondial suscité au lendemain du 26 décembre ne s'est pas démenti en France.
- Après quelques semaines d'appels à dons, les Français ont fait confiance de manière massive à la Croix-Rouge française en lui confiant 112,5 millions d'euros. Grâce à cette collecte sans précédent et la mobilisation de plus de 250 personnes expatriées et 1 500 collaborateurs locaux dévolus à cette mission, la Croix-Rouge française a pu mener en 5 ans 157 projets dans 7 pays (cf. *tableau page suivante*).





# BILAN DES ACTIONS

5 ans après le tsunami - 157 programmes menés

ACTIONS	INDONÉSIE	INDE	THAÏLANDE	SRI LANKA	MALDIVES	Océan Indien	MYANMAR	TANZANIE	TOTAL
Reconstruction Réhabilitation MAISONS	683	1 543	18 29 équipées	1 809 terminées	251 terminées dont 110 en cours de livraison				4 304 maisons terminées
ÉDUCATION AIDE A L'ENFANCE	11 écoles	4 structures d'accueil pour enfants et centres de formation 1 programme éducatif en cours (SPEED)	1 école, 1 village d'enfants, parrainage de 91 enfants durant leur scolarité (Krabi et Phuket)	1 orphelinat, 35 écoles	3 écoles (2 maternelles 1 primaire)			Information éducation et sensibilisation sur le risque naturel	56 structures d'accueil et programmes d'aide à l'enfance 3 en cours
SANTÉ Reconstruction/ Réhabilitation Équipement	29 structures de santé		4 ambulances pour hôpitaux	40 réhabilitations de structures dont 2 centres de santé, 1 centre pour personnes âgées, 1 hôpital	1 hôpital régional, fin des travaux extension et équipement prévu pour mi-2010 Donation d'une ambulance				69 structures de santé terminées et 1 en cours 9 programmes de soins dans les hôpitaux et dispensaires, sensibilisation à l'hygiène et santé primaire
EAU ET ASSAINISSEMENT	20 programmes clôturés (nettoyage de puits, forages, canalisations, raccordements aux réseaux d'eau potable pour 800 maisons, stations de traitement d'eau potable, etc.) ; promotion à l'hygiène ; gestion des déchets			19 programmes (production et distribution d'eau, nettoyage de 2 300 puits, latrines, promotion à l'hygiène dans 9 camps, construction de canaux de drainage)					40 programmes terminés/eau et assainissement
RELANCE ÉCONOMIQUE	7 programmes clôturés (4 marchés, 175 bassins piscicoles, 40 commerces, 25 carrelages de pêche, 55 bateaux, et micro-projets au niveau des foyers)	2 programmes dont 1 clôturé (Cap Solidarité)	11 programmes clôturés (75 bateaux de pêche, filets et atelier de réparation, formation à l'évitement, formation de plongeurs, distribution de matériel de pêche, formation professionnelle et distribution de l'équipement correspondant, restauration de l'écosystème, etc)	4 programmes terminés (soutien aux pêcheurs, formation aux métiers du bâtiment)	1 programme terminé de distribution de kits de reprise d'activités (pêche, commerce, activités artisanales)				25 programmes de relance économique
PRÉVENTION ET PRÉPARATION AUX CATASTROPHES	1 projet Bakornas (via la Croix-Rouge indonésienne) de renforcement de la capacité nationale de réponse à l'urgence/fin en 2009		1 logiciel de gestion du don du sang avec la Croix-Rouge thaïlandaise (programme en cours)			1 programme pluri-annuel mené par plus de 600 volontaires de la PIROI * basés à La Réunion, aux Seychelles, à Madagascar, aux Comores	1 projet de réduction des désastres (programme en cours)	1 Proposition de projet PPC en collaboration avec la Croix-Rouge tanzanienne pour la région de Mtwara (sud-est)	7 projets de prévention et préparation aux catastrophes 1 en cours
DIVERS	Développement organisationnel : construction du bâtiment du Croix-Rouge indonésienne	9 centres communautaires 3 projets de soutien psy et rétablissement des liens familiaux			Équipements culturels et sportifs conçus pour améliorer la coexistence des communautés			Renforcement de la Croix-Rouge tanzanienne via mise en place d'une branche locale	
PROGRAMMES  BÉNÉFICIAIRES	50 programmes 49 clôturés 1 en cours 320 800	21 programmes 17 clôturés, 4 en cours 41 300	29 programmes 26 clôturés 3 en cours 35 500	42 programmes 40 clôturés 2 en cours 418 700	14 programmes 12 clôturés 2 en cours 25 000	120 000	1 projet en cours 300 000		157 programmes (144 clôturés et 13 en cours) 1 261 300 personnes aidées

\* Plateforme d'intervention régionale pour l'océan Indien.



## LE BILAN

# SRI LANKA

Sri Lanka : plus de 400 000 personnes aidées dans un pays fortement touché par le tsunami avec 31 000 morts, 500 000 personnes déplacées et 12 000 maisons endommagées.

### ● Chiffres-clé

- La mission de la Croix-Rouge française a été fermée
- Plus de 400 000 personnes ont été aidées par nos programmes
- 42 projets achevés
- 6 partenaires (ACF/IRD, AIDER, BIOFORCE, Enfants et développement, SLRT, Solidarités)

### ● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

#### Urgence

Réhabilitation et mise en fonctionnement d'un centre de soins primaires, via une équipe d'urgence à Pottuvil.

#### Réhabilitation

2 centres de santé, 1 centre pour personnes âgées, 1 orphelinat, 1 hôpital et 35 maternelles et écoles. Environ 65 000 personnes concernées.

#### Reconstruction

1 809 maisons construites ou réhabilitées. Environ 7 318 personnes concernées.

#### Eau et assainissement

19 programmes dont production et distribution d'eau, nettoyage de 2 300 puits, construction de latrines et promotion à l'hygiène dans 9 camps de déplacés, construction de canaux de drainage. Environ 123 000 personnes aidées.

#### Relance économique

4 projets clôturés dont soutien aux pêcheurs, formation aux métiers du bâtiment. Environ 41 000 personnes concernées.



## LE BILAN SRI LANKA

### ● Couverture des besoins du pays

Aujourd'hui, en 2009, on peut considérer que l'ensemble des besoins inhérents au tsunami ont été couverts, sur le pourtour sud et à l'est du pays. Cependant, depuis le mois de mai 2009, un nouveau séisme humanitaire a vu le jour. La fin des combats entre le LTTE et l'armée gouvernementale a été marquée par l'élimination de la guérilla, de ses leaders et de ses forces armées.

La fin des combats a été accompagnée de la création de camps de réfugiés géants où sont actuellement rassemblés dans des conditions précaires environ 250 000 Tamouls. Pour l'instant, les besoins liés à ces populations auxquelles l'accès demeure difficile restent la responsabilité du HCR et du CICR, et il convient de distinguer deux problèmes humanitaires spécifiques : le tsunami dont les besoins ont été couverts, et le problème des réfugiés Tamouls liés à la fin des combats dans les régions du nord du pays, qui implique un double enjeu, humain et politique. Du démantèlement progressif de ces camps et de l'accompagnement économique et social des populations qui y sont actuellement enfermées dépend maintenant l'avenir de la paix au Sri Lanka.

### HABITAT

#### Abris temporaires

Dès fin 2005, près de 56 000 abris temporaires avaient été construits pour accueillir les familles déplacées suite au tsunami, couvrant l'intégralité des besoins. Aujourd'hui, la problématique des abris temporaires conduit inévitablement à poser la question des camps de réfugiés. Ces camps n'ont pas été construits en réponse à un problème de logement, mais ils ont été créés à l'issue des combats, pour y intégrer des populations majoritairement tamoules qui semblent essentiellement poser aux autorités Sri Lankaises un problème politique. La question pressante posée par cet « habitat temporaire » est en fait celle de son démantèlement, et du retour des déplacés dans leurs villages d'origine.

#### Maisons permanentes

Suite au tsunami, les besoins en termes de reconstruction avaient été estimés à 98 525 maisons. Ce nombre a été revu à la hausse en mai 2006 pour atteindre 120 000. Selon RADA, à fin 2007, 99 552 maisons ont été reconstruites ou sont en cours de reconstruction, soit plus de 100 % de l'objectif initial et 82 % de l'objectif révisé.

Ces chiffres sont calculés au niveau national. Il faut noter que la situation est très différente entre les anciennes zones de conflit et le reste du pays. Ainsi, en 2008 dans le Nord-est du Sri Lanka, le taux de couverture était nettement inférieur, les problèmes de sécurité et d'accès, comme les déplacements des populations, freinant le processus de reconstruction.





## LE BILAN SRI LANKA

### RELANCE ÉCONOMIQUE

L'un des aspects les plus préoccupants de la résilience économique des communautés frappées par le tsunami avait été, selon une étude conjointement menée par le RADA et le BIT (Bureau international du travail) en 2007, l'importante disparité de restauration des revenus, entre les régions du nord du pays, qui étaient victimes de la guerre, et celles du sud, relativement prospères.

En 2009, l'évolution de la situation au nord du pays a sans aucun doute contribué à aggraver ce déséquilibre. Une étude du département économique de l'université de Colombo datant de juillet 2009 (*Displaced Livelihoods in Sri Lanka: An Economic Analysis* Kopalapillai Amirthalingam and Rajith W. D. Lakshman Department of Economics, University of Colombo, Sri Lanka rajith@econ.cmb.ac.lk) montre comment le déplacement des populations affecte la capacité de ces dernières à générer des revenus. Cette étude a été effectuée à partir d'un groupe d'IDP (déplacés internes) tamouls, vivant à Batticaloa, à l'est du pays, et qui sont venus de Sampur, qui est située dans la région de Trincomalee, plus au nord. Sans surprise, les populations déplacées sont statistiquement défavorisées en termes économiques. Cependant, l'impact varie en fonction des catégories socioprofessionnelles auxquelles appartiennent les familles en question : les travailleurs répondant à des besoins communautaires identifiés (manœuvres...) et les fonctionnaires salariés parviennent à s'en sortir, tandis que les personnes plus qualifiées et les entrepreneurs de petits commerces ou activités, c'est-à-dire les personnes les plus qualifiées, sont les plus touchées.

Au-delà de l'impact du Tsunami, les enjeux de la relance économique sont considérables pour les années à venir, notamment en ce qui concerne les anciennes zones de guerre, et les migrations internes de leurs habitants, majoritairement tamouls, qui vont tenter, progressivement, de retourner chez eux et de se reconstruire un avenir. Leur retour à un niveau économique convenable, dans leur village, va conditionner la consolidation de la paix.

### SANTÉ ET ÉDUCATION

La plupart des centres de santé et des écoles dont la construction ou la réhabilitation avait été prévue suite au tsunami, ont été livrés aux communautés bénéficiaires et fonctionnent aujourd'hui. C'est notamment le cas de l'hôpital de Kamburupityia, dans la région de Matara, au sud du pays, qui fonctionne actuellement à pleine capacité.



## LE BILAN

# INDONÉSIE

**Indonésie : 95 % des maisons reconstruites malgré 800 km de côtes dévastées et 120 000 maisons détruites.**

### ● Chiffres-clé

- 1 base : Jakarta
- Plus de 320 000 personnes aidées
- 50 projets : 49 clôturés et 1 encore en cours
- La PMI (Palang Merah Indonesia), société nationale de la Croix-Rouge a coordonné l'ensemble des projets sur son territoire pendant plusieurs mois
- 11 partenaires (Architectes de l'urgence, Atlas, CARDI, HELP, LOKA, BNPB, PMI, Université de Jogjakarta, provinces de Bali, Jogjakarta et Jambi)
- Fermeture des dernières bases de Sumatra à fin 2008, avec la fin des opérations spécifiquement liées au tsunami.
- Le dernier projet en cours, lié à la réduction des désastres, devrait être achevé à mi-2010, et fait l'objet d'un processus de capitalisation continu

### ● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

**Réhabilitation :** réhabilitation, reconstruction et rééquipement de 29 structures de santé, aujourd'hui terminées. La taille de ces structures varie du dispensaire de village à l'annexe d'hôpital. Environ 140 000 personnes concernées par ces projets.

**Éducation :** 11 structures scolaires terminées, soit environ 4 000 élèves bénéficiaires.

**Eau et assainissement :** 20 projets clôturés : installation de stations de traitement d'eau potable, production et distribution d'eau, forages, points d'eau collectifs, raccordements de puits à des maisons, raccordements aux réseaux d'eau potable pour 800 maisons, en coopération avec la compagnie des eaux nationale (PDAM), gestion des déchets médicaux et non médicaux, prévention des risques sanitaires, promotion à l'hygiène de personnels médicaux. Sans oublier l'aide dans des camps de déplacés à Sigli et à Meulaboh : approvisionnement en eau, réfection des drainages, gestion déchets, restauration des structures d'assainissement.

**Construction :** 683 maisons construites. 3 596 personnes relogées.

**Relance économique :** les 7 projets de relance économique sont clôturés : 4 marchés, 175 bassins piscicoles, 40 commerces, 25 carrelats Jermi de pêche, 55 bateaux de pêche, 2 programmes pour 259 fabricantes de nattes tikar, et 2 autres pour 169 fabricantes de chips traditionnelles krupuks. Environ 2 800 personnes aidées.

**Réduction des désastres :** renforcement de la capacité nationale de réponse à l'urgence par le projet Bakornas via la Croix-Rouge indonésienne à Djakarta, en cours jusqu'à mi-2010.



## LE BILAN INDONÉSIE

### ● Couverture des besoins du pays

Le tsunami a dévasté près de 800 km de côte en Indonésie, principalement dans la province d'Aceh et sur l'île de Nias, faisant près de 168 000 morts et détruisant plus de 120 000 maisons. Nias a également été sérieusement affectée par le tremblement de terre de mars 2005. De plus, le pays est très régulièrement frappé par des catastrophes naturelles d'ampleur variable, dont la prise en compte est aussi effectuée par les acteurs présents pour les opérations tsunami (séisme de Jogjakarta en 2006, séisme de Padang en 2009, etc.). Les besoins en gestion des désastres sont continus et permanents en Indonésie.

#### HABITAT

Le BRR, agence créée spécialement par le gouvernement indonésien pour superviser la reconstruction d'Aceh et de Nias après le tsunami de 2004 et le séisme de 2005, a officiellement cessé ses activités le 16 avril 2009. Le BRR a coordonné plus de 500 organismes, lesquels ont géré plus de 12 000 projets. Actuellement, la base de données du BRR est encore accessible en ligne et indique un certain nombre de données (dont le niveau de mise à jour reste sujet à caution) : ainsi, 87 913 maisons permanentes ont été reconstruites ou réhabilitées sur un total prévu de 93 636.

#### RELANCE ÉCONOMIQUE

Un article mentionnait en 2008 que la province d'Aceh avait reçu, suite au tsunami, l'équivalent de deux fois le plan Marshall par personne. L'ensemble des fonds n'a pas seulement été attribué à la relance économique, mais celle-ci a néanmoins été assurée dans de très nombreux domaines, au-delà des clichés du financement journalier du déblaiement des décombres ou de la livraison de bateaux, entre autres. La base du BRR indique par exemple qu'à ce jour, 67 229 hectares de terres agricoles ont été réhabilités, sur un total de 79,655 prévus, ou encore 760 286 têtes de bétail ont été distribuées sur un total projeté de 766,288. Un effort important a été effectué pour pérenniser la relance économique notamment via l'encouragement à l'entrepreneuriat, avec un résultat de 66 334 créations de micro-entreprises (marchands de rues, production et vente à l'échelle du foyer, etc.) contre 74 917 prévues. La formation professionnelle a également été promue avec 74 917 personnes formées par rapport à un objectif de 93 316.

#### SANTÉ ET ÉDUCATION

À ce jour, la base du BRR indique un nombre de 918 écoles reconstruites sur 1089 (*elementary schools + junior high schools + senior high schools*), et un nombre de 1 299 structures de santé qui ont été construites ou réhabilitées sur un total de 1 587. Nombreuses sont les autres initiatives qui ont été menées à bien, telles que la construction d'universités, la distribution de matériel scolaire ou la formation de professeurs, comme l'indique la base de données du BRR. De plus certaines études montrent, notamment dans le domaine de la santé, que les besoins ont largement été couverts, voire qu'ils ont été dépassés [UNDP-WHOIFRC, *Tsunami Recovery and Impact Assessment System (TRIAMS), 2nd report*, mars 2007].



## LE BILAN MALDIVES

**Maldives : la force de projets communautaires pour un tiers de la population frappée par la catastrophe.**

### ● Chiffres-clé

- La délégation de la Croix-Rouge française a été fermée au mois de mai 2009
- 25 000 personnes aidées
- 14 projets : 12 clôturés et 2 en cours. Les derniers chantiers sont gérés à partir de Bangkok au travers du *National Disaster Management Center (NDMC)* maldivien, et font l'objet d'un contrôle quotidien. Fin des travaux prévue à mi-2010
- Appui de la FICR pour création d'une société nationale des Maldives. Une cérémonie d'investiture du Croissant-Rouge des Maldives a eu lieu le 16 août 2009

### ● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

#### Construction :

- 251 maisons achevées, en cours de livraison en novembre 2009
- construction et équipement de l'hôpital régional de Gan, et d'un centre sportif en cours.

**Eau et assainissement :** les maisons construites ont toutes été dotées d'un accès à l'eau par robinets et d'un puits extérieur d'appoint. Le réseau d'assainissement des maisons est en cours de construction par le NDMC.

#### Projets communautaires :

- mise en place d'activités socioculturelles (centre sportif notamment) conçues avec une approche participative pour améliorer la coexistence et les conditions de vie des différentes communautés, à l'initiative des communautés elles-mêmes.
- 2 écoles maternelles et une école primaire ont été finalisées au premier trimestre 2009.



## LE BILAN MALDIVES

### ● Couverture des besoins du pays

Aux Maldives, environ 100 000 personnes, soit près d'un tiers de la population, ont été affectées par le tsunami. 12 000 personnes ont été déplacées, 5 600 maisons étant endommagées ou détruites par le raz-de-marée.

D'après les chiffres publiés par le gouvernement en février 2008 (Gouvernement des Maldives, *Funding Update on Official Development Assistance*, février 2008), il semblerait qu'il y ait encore des besoins à couvrir, représentant 42,5 M\$. Cependant des fonds accordés récemment par des pays du Golfe devraient permettre de combler cet écart de financement, permettant de couvrir l'ensemble des besoins post-tsunami. Par ailleurs, depuis début 2008, le gouvernement ne publie plus de rapport sur les projets liés au tsunami, donnant à penser que les besoins sont suffisamment couverts pour ne plus être une priorité.

### HABITAT

#### Abris temporaires

Tous les besoins de ce secteur ont été couverts. Le mouvement Croix-Rouge a notamment construit 1 084 abris temporaires.

#### Maisons permanentes

Le tsunami aurait détruit environ 2 900 maisons et endommagé quelque 2 700 habitations supplémentaires.

Le chiffre exact de maisons reconstruites à ce jour n'est pas connu, mais on peut noter que le PNUD a terminé ses programmes de réhabilitation et reconstruction de 2 900 maisons début 2008 et que la Croix-Rouge (FICR, Croix-Rouge britannique et Croix-Rouge française) a terminé quant à elle ses programmes de reconstruction de maisons en août 2009. En prenant en compte les maisons réhabilitées ou reconstruites du PNUD et de la Croix-Rouge, le taux de couverture des besoins se situe au minimum à 78 %. Dans la réalité, il est probablement proche de 100 %, la réalité des besoins et les listes des bénéficiaires ayant été revus à la baisse.

### RELANCE ÉCONOMIQUE

D'après les chiffres du gouvernement, repris dans le rapport TRIAMS [UNDP-WHO-IFRC, *Tsunami Recovery and Impact Assessment System (TRIAMS), 2nd report*, mars 2007], 542 bateaux de pêche sur 644 endommagés par le tsunami auraient été fournis à fin 2006, couvrant 82 % des besoins. Près de trois ans plus tard, ce taux de couverture est nettement plus élevé. Par ailleurs, de nombreux programmes de relance économique ont été menés, dont notamment celui du PNUD qui a bénéficié à 94 îles des Maldives et celui de la Croix-Rouge qui a aidé 1 272 familles.

### SANTÉ ET ÉDUCATION

Au 30 avril 2008, le mouvement Croix-Rouge a terminé la reconstruction de 24 structures de santé (dont 23 sont en service) sur 27. Les travaux de construction de 13 écoles sont également en cours, avec 6 écoles terminées et en service (IFRC, *Federation-wide Tsunami Semi-annual Report: Maldives*, juillet 2008).



## LE BILAN THAÏLANDE

Thaïlande : l'accent sur la relance économique et l'aide à l'enfance.

### ● Chiffres-clé

- 1 base à Bangkok
- près de 35 500 personnes aidées par nos programmes
- 29 projets : 26 clôturés et 3 en cours.
- 3 projets en cours

### ● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

#### Santé

Mise en place nationale d'un logiciel de gestion du don du sang (projet qui s'inscrit dans le programme de préparation et de prévention des catastrophes).

#### Aide à l'enfance

1 école reconstruite et équipée (inauguration en décembre 2007), 1 village d'enfants (orphelins ou défavorisés) ouvert en juin, parrainage de 91 enfants dans les provinces de Phuket et Krabi. 531 personnes concernées

#### Reconstruction

18 maisons bâties. Équipement de 29 maisons. Environ 365 personnes relogées.

#### Relance économique

11 projets terminés : 75 bateaux de pêche, fourniture de filets, atelier de réparation de bateaux en fibre de verre, formation à l'écotourisme, formation et distribution de matériel de pâtisserie pour les veuves de marins, formation de plongeurs. Environ 1 600 personnes aidées.





## LE BILAN THAÏLANDE

### ● Couverture des besoins du pays

La Thaïlande est un pays riche dont seule une petite partie a été touchée par le tsunami. Très vite, la majeure partie des besoins des populations affectées a été couverte, et en août 2008, on peut considérer que le niveau de couverture est suffisant.

### HABITAT

#### Abris temporaires

Aucun habitat temporaire n'a été construit en Thaïlande, la plupart des déplacés s'étant réfugiée dans des familles d'accueil. Le gouvernement a par ailleurs fourni des solutions d'hébergement temporaire dans des structures communautaires.

#### Maisons permanentes

En Thaïlande, le tsunami a détruit 3 302 maisons et en a endommagé 1 504 autres. Ces 4 806 maisons ont toutes été réparées ou reconstruites.

### RELANCE ÉCONOMIQUE

Une évaluation des besoins en relance économique post-tsunami dans les trois provinces les plus pauvres de la zone affectée par le tsunami a été menée par la Croix-Rouge française entre août et octobre 2007 (Croix-Rouge française, *Wendy Firlotte, Livelihood Recovery in Thailand, A Post-Tsunami Rapid Assessment*, octobre 2007). S'appuyant sur une enquête de terrain et sur de nombreuses autres études menées en 2006 et 2007 par diverses organisations, ce document montre que les indicateurs tels que le taux de chômage, le revenu mensuel, le niveau de dépenses et d'endettement, les conditions de vie dans les villages ont retrouvé le niveau qu'ils avaient avant le tsunami.

Les études réalisées par d'autres organisations dans les trois autres provinces de Thaïlande touchées par le tsunami montraient déjà qu'il ne restait pas de besoins liés au tsunami à combler. La population des six provinces affectées par le raz-de-marée semble donc avoir retrouvé un niveau de revenu identique à celui de la fin 2004, avant la catastrophe.



## LE BILAN INDE

Inde : plus de 1 500 maisons reconstruites.

### ● Chiffres-clé

- 41 300 personnes aidées par nos programmes
- 21 projets : 17 clôturés et 4 en cours
- L'ensemble des projets a été réalisé par le biais de 14 partenaires locaux et internationaux tels que ADER, AID, Architecture et développement, Cap Solidarités, CFPE, Enfants du Monde Inde, Mamath, PMSSS, POPE, SOS Village d'enfants, Speed, Volontariat, VRDP
- 4 accords de coopération encore opérationnels
- Le dernier projet prendra fin en juin 2011
- Une administratrice indienne se consacre à la capitalisation des données
- Un suivi est désormais effectué depuis la délégation de Bangkok

### ● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

#### Éducation

9 centres communautaires construits, 4 structures d'accueil d'enfants et centres de formation construits dont un en cours (A&D).

#### Construction

Ces programmes de reconstruction comptent également 1 543 maisons.

#### Relance économique

2 projets de relance économique achevés (Cap solidarités et EDM 2).

#### Soutien psychosocial et rétablissement des liens familiaux

3 projets effectués au travers du CICR.



## LE BILAN INDE

### ● Couverture des besoins du pays

Le gouvernement indien (*State Government's Estimation given for World Bank Assessment Report*, janvier 2008) indique que le tsunami a touché 153 584 maisons, déplaçant environ 730 000 personnes. Dans le Tamil Nadu, état le plus affecté, environ 130 000 maisons ont été partiellement ou totalement endommagées. Pour mémoire, le gouvernement indien avait décidé en 2005 de ne pas lancer d'appel à l'aide internationale.

### HABITAT

#### Maisons permanentes

Dans le Tamil Nadu, 126 182 maisons ont été endommagées, en tout ou en partie. Selon le gouvernement indien, 53 290 doivent être totalement reconstruites. À fin 2007, 27 516 avaient été reconstruites par les ONG, et 5 346 par le gouvernement, soit un total de 32 862 maisons. Par ailleurs 5 357 maisons sont en cours de construction. Ce taux de couverture de 72 % ne prend pas en compte les maisons pour lesquels des fonds ont été promis alors que les travaux n'ont pas encore débuté. Aucun chiffre n'a malheureusement été communiqué sur ce point ; il est difficile d'estimer le taux de couverture réel.

### RELANCE ÉCONOMIQUE

Pas de données disponibles.

### SANTÉ ET ÉDUCATION

Pas de données disponibles.



## LE BILAN MYANMAR

### Myanmar : la réduction des désastres.

#### ● Chiffres-clé

- 2 bases : Yangon et Mawlamyinegyun
- 300 000 personnes soutenues par le programme de réduction des désastres
- 1 programme de 5 ans (2008-2013), en cours d'écriture et d'évaluation

#### ● Bilan Croix-Rouge française par type d'actions

##### Reconstruction

Construction d'une digue et d'une école sur l'île de Kaing Thoung dans la baie de Bengal (pledges signés avec la Fédération en avril 2005) ; cette école n'ayant pas pu être construite, une réallocation est en cours.

##### Réduction des désastres

Trois évaluations dans le domaine de la réduction des désastres et de l'eau et assainissement ont été menées en janvier, février et mars 2008 dans la division de l'Ayeyarwaddy et se poursuivront au fur et à mesure du programme dû à l'étendue de la zone d'action à toutes les zones côtières du Myanmar. Les zones déjà évaluées sont les townships de Kyauggone, Thabaung et Chaungtha (visites protocolaires, diagnostics des risques naturels, renforcement des capacités des volontaires par des formations aux premiers secours, analyse des activités génératrices de revenu envisageables pour la branche locale de la Croix-Rouge du Myanmar).

Ces activités et évaluations ont dû être mises en suspens provisoirement pendant la période de réponse à l'urgence du cyclone Nargis. Elles ont ensuite repris progressivement en vue de la mise au point définitive du projet pour les cinq années à venir (2008-2013). Le projet est co-financé par la Croix-Rouge Canadienne, avec laquelle un accord de coopération vient d'être signé (novembre 2009). Les activités ont débuté dans le township de Kyauggone, pour 16 281 bénéficiaires. Bien que le projet consiste principalement en des activités communautaires de réduction des risques liés aux désastres (CBDRR), elles intègrent également une composante de renforcement des capacités locales de la Croix-Rouge du Myanmar et des activités de génération de revenus pour les communautés.



## LE BILAN TANZANIE

### Tanzanie : prévention des risques liés aux catastrophes.

#### ● Chiffres-clé

- 2 bases : Mtwara et Dar-es-Salam
- 1 programme de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles

- En collaboration avec la Croix-Rouge tanzanienne et après le recrutement d'un délégué spécialisé dans les risques naturels et l'ouverture d'un bureau de la Croix-Rouge française à Dar-el-Salam, une proposition de projet a été élaborée pour la région de Mtwara (zone côtière Sud-est du pays), en particulier pour quatre villages dont la population, sous informée et peu préparée, est très vulnérable en cas d'inondation ou de tsunami.
- Amélioration des mécanismes de préparation et réponse en cas de catastrophe à travers le renforcement de comités interinstitutionnels en charge de la gestion des désastres.
- Renforcement de la Croix-Rouge tanzanienne grâce à la mise en place de la branche locale à Mtwara, le recrutement, la formation et l'équipement en premiers secours de volontaires.
- Activités d'information, d'éducation et de sensibilisation sur le risque naturel auprès des communautés bénéficiaires avec des actions particulières à l'intention des enfants.
- Mise en place d'un système d'alerte précoce pour ces communautés-cible.



## LE BILAN

# Plateforme d'intervention-régionale Océan indien (PIROI)

### ● Chiffres-clé

- 6 bases opérationnelles
- 23 interventions lors d'opérations d'urgence (cyclones, épidémies, inondations, éruptions volcaniques, accident d'avion)
- 6 lots d'urgence (500 tonnes) de moyens matériels de réponse aux désastres pré-positionnés dans la zone en 2007 : 1 à La Réunion, 5 dans les pays membres (traitement d'eau, médical, abris temporaires, télécommunication, moyens logistiques)
- 220 tonnes de matériel déployé dans les opérations d'urgence
- 600 volontaires équipiers formés au total de toutes les sociétés nationales impliquées
- 24 sessions de formation spécialisée réalisées
- 70 personnes incluses dans une équipe régionale d'intervention spécialisée dans les catastrophes (ingénieurs eau, médecins, paramédicaux, logisticiens, administrateurs, coordinateurs, responsables télécoms)
- 120 000 bénéficiaires directs des opérations d'urgence et de post-urgence

● La Croix-Rouge française a implanté à La Réunion en 1999 une plateforme d'intervention régionale pour l'Océan indien (PIROI), afin de développer un programme pluriannuel de préparation et de réponse aux désastres en partenariat avec les sociétés nationales de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge des Comores, de Madagascar, de l'île Maurice, des Seychelles, du Mozambique, de Tanzanie, ainsi que sur nos territoires d'outremer (La Réunion et Mayotte).

● Cette structure régionale permet de travailler au renforcement des moyens humains (formations, création d'équipes d'intervention), à la mise en place de moyens matériels, incluant le positionnement de plusieurs lots d'intervention d'urgence (traitement d'eau, abris temporaires, soins de santé, télécommunications...), à la création d'une banque de données et à l'élaboration de plans d'intervention. La PIROI coordonne ses activités avec les composantes internationales de la Croix-Rouge (délégation de Pretoria du CICR, bureau sous-régional de Maurice de la Fédération).

● Après cinq ans (2000-2005), la Croix-Rouge française a développé de manière significative ses activités à partir de 2005 pour une nouvelle période dans le cadre du programme tsunami et sur les fonds dédiés à cette catastrophe. Cette extension du programme a permis de consolider les activités de la première étape et de constituer des lots de secours décentralisés dans chacun des pays, au plus proche des communautés. Cette démarche réduit les délais et coûts d'intervention mais permet également de disposer de stocks adaptés et dimensionnés aux problématiques des pays.

● Outre les deux volets de préparation et de réponse aux urgences, la Croix-Rouge française met aujourd'hui l'accent sur la préparation des populations en développant une stratégie régionale de prévention des populations aux risques environnementaux.





# Bilan financier de cinq années d'action

La quasi-totalité des fonds collectés ont été affectés aux programmes tsunami

- L'élan de solidarité et de générosité publique depuis la fin 2004 se traduit à fin 2008 par l'attribution à la Croix-Rouge française de 113 millions d'euros pour venir en aide aux victimes du tsunami.
- Aujourd'hui, la réalisation des projets terminés et la finalisation des derniers projets en cours nécessitent un montant de dépense de 109,3 millions d'euros, soit près de 96 % de l'ensemble des fonds collectés à fin 2008.

EMPLOIS (en KE)	Cumul à fin 2008	Prévisions 2009+	TOTAL
<b>Missions sociales Tsunami</b>	<b>78 645</b>	<b>21 958</b>	<b>100 603</b>
dont dépenses opérationnelles	74 513	21 053	95 566
Indonésie	23 514	3 179	26 693
Sri Lanka	17 333	2 006	19 339
Thaïlande	4 060	3 474	7 534
Maldives	11 166	3 047	14 213
Inde	8 300	1 441	9 741
Birmanie	1 085	3 505	4 590
Afrique de l'Est et Madagascar	1 385	1 191	2 576
Dispositif d'urgence Océan Indien	4 704	2 853	7 557
Contributions aux actions FICR	1 011	-	1 011
Dispositif France de réponse aux urgences internationales	442	-	442
Equipes de coordination (Bangkok)	649	355	1 004
dont dépenses opérationnelles hors zone tsunami	885	302	1 187
Dispositif d'urgence Océan Pacifique Sud	885	302	1 187
		-	-
dont soutien des opérations	4 132	629	4 761
Frais de traitement des dons	2 033	0	2 033
Frais de fonctionnement Tsunami	5 086	1 614	6 699
<b>TOTAL Fonds utilisés</b>	<b>85 763</b>	<b>23 572</b>	<b>109 335</b>
<b>RESSOURCES (en KE)</b>			
	<b>Cumul à fin 2008</b>	<b>Prévisions 2009+</b>	<b>TOTAL</b>
Ressources privées	104 130	6	104 136
Dons des particuliers	79 992	6	79 998
Financements entreprises	24 138	-	24 138
Financements institutionnels	8 883	1 729	10 612
Produits financiers et divers	7 318	402	7 720
<b>TOTAL collecte et produits financiers</b>	<b>120 330</b>	<b>2 137</b>	<b>122 467</b>



## BILAN FINANCIER DE CINQ ANNÉES D'ACTION

Sur un total de collecte et de produits financiers prévu au terme de nos actions de 122,5 millions d'euros au titre du tsunami, après avoir planifié toutes les actions nécessaires, selon les estimations actuelles, la Croix-Rouge française disposerait d'un reliquat de 13,1 millions d'euros.

Conformément à la décision de réaffectation prise par le conseil d'administration de la Croix-Rouge française en octobre 2008 une partie de ce reliquat a été utilisée pour :

- Venir en aide aux victimes des cyclones en Haïti (1 millions d'euros)
- Participer à la préparation de la réponse aux catastrophes dans la région des Caraïbes (2 millions d'euros)
- Constituer un fonds d'urgence pour les crises mal financées (1 million d'euros)
- Cofinancer les programmes de santé, d'eau et assainissement et de renforcement des capacités en Afrique (6 millions d'euros).

Le reste constitue une réserve de sécurité opérationnelle de 3.1 millions d'euros destinée à :

- Reprendre des projets en manque de financement
- Faire face aux aléas économiques (évolution du taux de change, risque d'inflation etc.)
- Couvrir l'éventuelle défaillance de certains sous-contractants.



# À catastrophe sans précédent, action humanitaire sans précédent

## Pourquoi le tsunami du 26 décembre 2004 a-t-il changé les repères du monde humanitaire ?

Sans précédent. Cette expression résume parfaitement le caractère exceptionnel ou extraordinaire du tsunami du 26 décembre 2004 : un tsunami aussi dévastateur pour tous les pays du pourtour de l'Océan Indien que meurtrier au regard du nombre de morts qu'il a emporté avec lui.

Une catastrophe au relais médiatique inégalé, une émotion qui a saisi le monde entier et une vague de solidarité planétaire. Des conditions réunies pour pouvoir apporter une aide d'urgence avant de développer des programmes de reconstruction et la possibilité pour certains opérateurs, dont la Croix-Rouge française, d'engager un programme complet de réponse à l'urgence mais aussi de réhabilitation et de reconstruction/relance de l'activité qui s'inscrit pleinement dans la logique d'action humanitaire durable, dans sept pays d'Asie (Inde, Indonésie, Maldives, Sri Lanka, Thaïlande, Myanmar et Tanzanie) ainsi que sur les côtes africaines orientales.

### ● Le Mouvement international Croix-Rouge et Croissant-Rouge fortement engagé

La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), qui constitue la plus grande organisation humanitaire mondiale (186 sociétés nationales – dont la Croix-Rouge française – pour 97 millions de volontaires), a recueilli un montant consolidé de 1,86 milliard de dollars (13,5 milliards de dollars ont été recueillis au total).

Alors que la FICR prévoit une présence au-delà de 2009, le bilan provisoire de l'action de l'ensemble du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge est impressionnant (bilan au 21 juillet 2009)

- Environ **4,5 millions** de personnes ont reçu une assistance de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- **44 258** habitations permanentes ont été bâties et **10 748** autres sont en construction et **1 716** planifiées.
- La totalité des **21 112** abris transitoires prévus ont été bâtis en Indonésie, aux Maldives et au Sri Lanka.
- **356** hôpitaux et cliniques ont été construits ou remis en état et des travaux sont en cours sur un total de **363**.
- **145** écoles ont été construites et **17** autres sont en chantier, sur un total de **162**.
- **621 200** personnes bénéficient d'un accès amélioré à l'eau.
- **874 500** personnes ont bénéficié de services de santé communautaires.



## À CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT, ACTION HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT

### ● L'action humanitaire doit produire des effets durables

La Croix-Rouge française, avec la Fédération de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, considère que l'action humanitaire ne saurait se limiter à l'urgence, même si c'est dans l'urgence qu'elle se déclenche et qu'elle est la plus visible. Les effets des crises et des catastrophes sur les victimes sont durables. Ce sont donc des effets durables que cherche à créer l'action humanitaire.

La notion d'action humanitaire durable formulée dès 2005 par l'association, assigne à l'action humanitaire un dessein plus large, une responsabilité plus exigeante et globale que celle de l'unique urgence médicale, indispensable pour sauver des vies. L'ambition de notre mouvement s'inscrit dans l'amélioration des conditions de vie des plus fragiles d'entre nous, sans discrimination de quelque ordre que ce soit, dans la reconstruction des capacités de mener une vie digne pour chaque personne.

Tel a été l'axe de l'engagement de la Croix-Rouge française auprès des victimes du tsunami. Il s'est traduit par des programmes d'aide visant à permettre aux personnes de retrouver durablement dignité et autonomie : une maison pour abriter la famille, l'accès aux soins et à l'école, la relance économique, la prévention des catastrophes, le soutien psychosocial... Les contours d'une action humanitaire aux effets durables, destinée à reconstruire les vies au moyen d'un accompagnement inscrit dans le temps, se sont ainsi dessinés. Ils sont ceux de l'ensemble des actions engagées par la Croix-Rouge française et le mouvement dans son ensemble, auprès de toutes les personnes, victimes de catastrophes ou de la société, que nous accompagnons.

### ● Impliquer les communautés et préparer la catastrophe est indispensable

Dans les mois et années qui ont suivi le tsunami, l'Indonésie en particulier, a connu d'autres catastrophes naturelles, éruptions, tremblements de terre, qui à chaque occasion ont menacé de réduire à néant les efforts des volontaires et des communautés pour se reconstruire.

La meilleure réponse face à ces chocs inattendus ne réside pas dans l'hypermédiatisation et la mobilisation extérieure. La réponse la plus rapide et la plus appropriée vient de ceux qui vivent et travaillent avec les communautés affectées, dans l'élaboration de solutions adaptées aux caractéristiques locales.

Aussitôt après le tsunami de l'Océan Indien, des volontaires qualifiés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui, pour beaucoup, avaient eux-mêmes perdu des proches dans la catastrophe, se sont mobilisés pour assister leurs communautés.

Le même état d'esprit prévaut encore aujourd'hui en Indonésie à la suite du séisme de Sulawesi ou dans la Corne de l'Afrique frappée par la crise alimentaire. La même solidarité s'est manifestée en mai 2008 au lendemain du tremblement de terre du Sichuan en Chine et du passage du cyclone Nargis en Birmanie, ou pendant la dévastatrice saison des ouragans dans les Amériques.



## À CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT, ACTION HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT

Le travail de la Croix-Rouge française et du Mouvement commence bien avant qu'une catastrophe ne se produise. La stratégie consiste à limiter les risques de catastrophes en développant une culture de la prévention s'articulant autour du concept « alerte anticipée, action anticipée ». L'alerte anticipée consiste à analyser les risques effectifs et potentiels et à préparer les communautés aux dangers prévisibles – et imprévisibles – qui pèsent sur elles. L'action anticipée consiste à s'attaquer aux vulnérabilités structurelles de façon à atténuer les risques et à limiter l'impact des éventuelles catastrophes.

Les programmes de la Croix-Rouge française et du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge contribuent à accroître la résilience des communautés locales et, à terme, favorisent le développement. Les efforts pour améliorer la préparation aux catastrophes et les capacités des Sociétés membres font évoluer les modes de vie, les attitudes et les états d'esprit au niveau communautaire. Ils encouragent les gens à travailler ensemble et en bonne harmonie selon les principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en faisant fi des barrières ethniques, religieuses et sociales.

La formidable générosité suscitée par cette tragédie a permis à la Fédération internationale de renforcer l'aptitude des communautés sinistrées à surmonter de futures crises, qu'elles soient le résultat de catastrophes naturelles, de maladies, de conflits, de l'inflation ou du changement climatique. La consolidation des capacités des communautés et des réseaux locaux de volontaires Croix-Rouge et Croissant-Rouge contribue à améliorer durablement les conditions d'existence des gens avant, pendant et après les crises.

### ● L'opinion des Français fin 2008

Fin 2008, la Croix-Rouge française a souhaité évaluer l'opinion du grand public sur la gestion des fonds collectés, et sur la continuité de l'action dans cette région.

Une étude a été confiée à l'institut LH2. Elle a été réalisée du vendredi 10 au samedi 11 octobre 2008 auprès de 999 personnes de 18 ans et plus et réparties selon la méthode des quotas.

Le questionnaire proposait aux personnes consultées de répondre aux questions suivantes :

- **Se souviennent-ils d'avoir fait un don à une association en 2004 pour le tsunami ?**
- **Estiment-ils que l'argent a été bien géré par la Croix Rouge ?**
- **Jugent-ils comme légitime un engagement sur une si longue durée ?**
- **Sont-ils d'accord pour que l'excédent d'argent serve à d'autres causes ?**



## À CATASTROPHE SANS PRÉCÉDENT, ACTION HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT

### Principaux enseignements de l'étude LH2

#### ● Une vague de générosité fortement marquée par des dons spontanés

Près de 4 ans après cet événement, 3 Français sur 10 (29 %) se souviennent ainsi avoir donné pour cette cause. Si ce chiffre est en retrait par rapport à celui observé en mai 2005 (48 %), c'est parce que la mémorisation précise du don est parfois difficile après plusieurs années, d'autant que pour cette catastrophe une partie des dons a été effectuée sous le coup de l'impulsion, avec des modes spontanés type SMS, donc peu impliquant. Les donateurs se situent davantage parmi les 65 ans et plus, les cadres ou encore en Ile-de-France.

#### ● La gestion des dons plutôt bien notée

Les Français sont partagés et ont parfois du mal à se prononcer, l'ampleur des actions entreprises par la Croix-Rouge française n'étant pas connue de tous. 50 % des Français estiment ainsi que l'argent a été bien géré par l'association (dont 15 % tout à fait), et 28 % pensent le contraire (dont 9 % pas du tout). Ce sont les moins de 35 ans et ceux qui jugent par ailleurs que les dons étaient trop élevés qui sont les plus sceptiques sur la bonne gestion de l'argent. Les donateurs montrent quant à eux une plus forte confiance en la gestion de la Croix-Rouge française, 57 % d'entre eux estimant que l'argent a été bien géré.

#### ● Une implication sur la durée jugée légitime

La Croix-Rouge française est encore largement présente en Asie et prévoit de maintenir ses actions jusqu'en 2009. Pour la très grande majorité des Français (81 %), cet engagement sur une si longue durée est tout à fait légitime compte tenu de la situation, sans doute car cette catastrophe les avait beaucoup touchés à l'époque et ils se rendent compte encore aujourd'hui de l'ampleur des dégâts. La moitié d'entre eux est d'ailleurs tout à fait d'accord avec le maintien de la présence de l'association, contre seuls 5 % des Français qui estiment que ceci n'est pas du tout légitime. Si les donateurs sont plus nombreux à approuver cette action au long terme (87 %), pour les non donateurs cette présence ne fait pas non plus question (79 % sont d'accord).

#### ● Une réaffectation des dons sur d'autres causes bien acceptée

Ayant conscience que le montant des sommes collectées pour le tsunami a été très élevé, dans leur grande majorité les Français ne s'opposeraient pas à une réaffectation sur d'autres causes humanitaires (91 % seraient d'accord, dont 71 % tout à fait d'accord). Ils sont d'autant plus d'accord lorsqu'ils estiment que l'argent est bien géré par la Croix-Rouge (94 % de ces derniers seraient pour une réaffectation). Sur ce sujet, on n'observe pas de différence entre les donateurs et les non donateurs (respectivement 92 % et 91 %), si ce n'est sur le taux de 'tout à fait d'accord' (respectivement 77 % et 69 %). En revanche, il est intéressant de constater que les donateurs sont plus nombreux qu'en 2005 à trouver normal que l'on réaffecte les dons si besoin : ils sont aujourd'hui 91 % contre 68 % il y a environ 3 ans.





## TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

La Croix-Rouge française garantit la transparence dans les rapports qu'elle présente régulièrement. Les appels pour l'après tsunami, les plans, les comptes rendus financiers et opérationnels, les rapports, l'information aux donateurs, les fiches d'information et les récits provenant du terrain sont régulièrement publiés sur le site de la Croix-Rouge française [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr) et sur le site dédié : <http://asie.croix-rouge.fr>



« Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Depuis près de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur 4 grands principes :

- Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée
- Rigueur de la gestion
- Qualité de la communication et de la collecte de fonds
- Transparence financière

Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application.

Pour la liste des organisations agréées voir: [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)»